

Réf: Dossier N° 127834

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NOUVELLE SOCIETE INTERNATIONALE  
AFRICAINNE DE COMMERCE » en abrégé « NSIAC »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN, YOPOUGON KOUTE,  
NON LOIN DE LA PAROISSE SAINT-LAURENT, Lot 1338, Ilot 157

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/07/2022 , et enregistrés au CEPICI le 22/07/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOUVELLE SOCIETE INTERNATIONALE  
AFRICAINNE DE COMMERCE » en abrégé « NSIAC »

Objet : - ACHAT ET VENTE DE CEREALES

- COMMERCIALISATION DE PRODUITS AGRICOLES  
(CAFE, CACAO, HEVEA, ANACARDE, PALMIER A HUILE ...)

- COMMERCE GENERAL

- DIVERSES PRESTATIONS DE SERVICES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ABIDJAN, YOPOUGON KOUTE, NON LOIN DE LA PAROISSE SAINT-LAURENT, Lot 1338, Ilot 157

Dirigeant(s) : M N'GUESSAN KOUADIO ANICET (COGÉRANT), M LOUKOU KOUADIO FRANCK (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-04326 du 29/07/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°34510/GTCA/RC/2022 du 29/07/2022

